



**Date de convocation :**  
**03 décembre 2018**

Nombre de conseillers  
en exercice : **14**

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N° 12.7

**Construction de 8  
logements locatifs en cœur  
de village**

Tests de perméabilité à l'air

L'an **deux mille dix-huit** et le **10 décembre**, à **20 h.30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS (Proc.)**, le Maire.

**Présents** : M. RAMEAU, Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY (Proc.), MM. RIVIÈRE, AMOUROUX, LIVOTI, PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT (Proc.), CAHUZAC.

**Absente** : Mme TONELLO.

**Absents excusés** : Mmes DALLA-ZANNA (Proc. à Mr SANS), TOUZANNE (Proc. à Mme AIMONE-CAT), M. ROUCH (Proc. à Mme SAINT-SUPÉRY),

**Madame Anne-Marie SAINT-SUPÉRY** est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que pour le projet de construction de 8 logements en cœur de village, des tests de perméabilité à l'air doivent être réalisés.

Monsieur le Maire indique que cette prestation sera constituée de deux campagnes de test (en cours et fin de travaux). Ces mesures de perméabilité à l'air répondront aux normes en vigueur pour conformité à la RT2012.

La Société ACTIDIM SARL établie 11 avenue de Courpian 47000 AGEN, consultée, préconise cette prestation pour un montant de **MILLE CINQ CENTS EUROS HORS TAXES** (1 500,00 € HT).

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents :

- de confier ces tests de perméabilité à l'air à la Société ACTIDIM SARL, établie 11 avenue de Courpian 47000 AGEN, pour un montant de MILLE CINQ CENTS EUROS HORS TAXES (1 500,00 € HT).
- de prévoir la dépense à **l'article 6045** de la **Section de fonctionnement** du **Budget Annexe**.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.  
Affiché le **13 décembre 2018**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le **11 décembre 2018**

